



**Direction Départementale de l'emploi,
du Travail et des Solidarités**

**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté Préfectoral n°2023-DETS-UD77 05-1

établissant la liste des personnes pouvant assister le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement ou à la rupture conventionnelle du contrat de travail

**Le Préfet de Seine-et-Marne
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU le code du travail et notamment ses articles L.1232-2 à L.1232-5, L.1232-7 à L.1232-14, L.1237-12, R.1232-1 à R.1232-3 et D.1232-4 à D.1232-12 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du Président de la République en date du 30 juin 2021 portant nomination de Monsieur Lionel BEFFRE, en qualité de Préfet de Seine-et-Marne (hors classe) ;

VU l'arrêté préfectoral n°23/BC/028 du 07 avril 2023 donnant délégation de signature à Monsieur Cyrille LE VÉLY, Secrétaire Général de la préfecture et organisant sa suppléance ;

Après consultation des organisations représentatives visées à l'article R.2272-1 du code du travail ;

Arrête :

Article 1^{er} - La liste des personnes habilitées à venir assister sur sa demande un salarié lors de l'entretien préalable à son licenciement, et lors du ou des entretiens préparatoires à la rupture conventionnelle de son contrat de travail, en l'absence d'institutions représentatives du personnel dans l'entreprise, et pour les secteurs géographiques déterminés, est composée comme suit, en annexe du présent arrêté.

Article 2 – Cette liste sera révisée tous les trois ans et pourra, si nécessaire, être modifiée avant cette échéance.

Article 3 – La mission des conseillers du salarié figurant sur cette liste ne peut s'exercer que dans le département de la Seine-et-Marne et à titre bénévole.

Article 4 – L'arrêté préfectoral n°2020 DIRECCTE-UD-77 n°05-1 du 28 avril 2020, et les arrêtés qui le modifient n°2020 DIRECCTE-UD 77 n°05-2 du 18 septembre 2020, n°2021-DETS N°77-RD n°05-3 du 04 octobre 2021 et n°2022-DETS N°77 RD n°05-4 du 11 mai 2022 sont abrogés.

Article 5 - Le présent arrêté prendra effet à sa date de publication au recueil des actes administratifs.

Article 6 — Le Secrétaire Général de la préfecture de Seine-et-Marne et le Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la Seine-et-Marne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la

préfecture de Seine-et-Marne accessible sur le site internet de la préfecture (<https://www.seine-et-marne.gouv.fr>)

Melun, le 28 avril 2023

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général de la
préfecture


Cyrille LE VÉLY

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa parution, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne, d'un recours hiérarchique auprès de Monsieur le Ministre de l'intérieur, place Beauveau 75008 Paris et d'un recours contentieux auprès de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle 77008 MELUN Cedex. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr

**LISTE DES PERSONNES HABILITÉES POUR LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-ET-MARNE À ASSISTER LES
SALARIÉS LORS DE L'ENTRETIEN PRÉALABLE À LEUR LICENCIEMENT OU À LA RUPTURE
CONVENTIONNELLE DE LEUR CONTRAT DE TRAVAIL**
(dans les entreprises n'ayant pas d'institutions représentatives du personnel)

Noms Prénoms	Syndicats	Zones d'intervention	Secteur d'activité ou profession	Adresses	Contacts
ABDUL-JABBAR Joël	USAP (Union des Syndicats Anti-Précarité)	77	Transport aérien	USAP 26 rue de la Marne 78800 HOUILLES	07 81 41 22 73 abdujabbarjoel@gmail.com
ADAMCZYK Cédric	UNSA	77		UD UNSA 2 Rue Saint Louis 77000 MELUN	06 83 75 50 16 ud-77@unsa.org
ADOUX Anthony	UNSA	77		UD UNSA 2 Rue Saint Louis 77000 MELUN	06 83 75 50 16 ud-77@unsa.org
AJARRAI Said	USAP (Union des Syndicats Anti-Précarité)	77	Agent de piste (aéroportuaire)	USAP 26 rue de la Marne 78800 HOUILLES	06 14 22 15 50 said.ajarraai@icloud.com
AMBADIANG ONANENA Adélaïde	CFTC	77		UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
AMIENS Pedro	USAP (Union des Syndicats Anti-Précarité)	77	Régulateur	USAP 26 Rue de la Marne 78800 HOUILLES	06 20 62 25 57
AQUINO Julien	SOLIDAIRES 77	77	Cadre commercial	UD SOLIDAIRES 77 629 Rue d'Egrefin BP 584 77016 MELUN cedex	06 29 54 23 77 akino94@hotmail.fr
ARGOUD Christophe	Sans étiquette	77	DRH		06 46 19 07 56 christopheargoud74@gmail.com
AURORE Jean-Marc	CGT	77	Commerce et services	UL CGT 1 ave. Molière 77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE	06 13 97 69 06 jean-marc.aurore@wanadoo.fr
BAOU Djamel	CFTC	MELUN	Transports	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
BARBE André	CFTC	77	Commerce	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr

BELAIBOUD Malek	Sans étiquette	Nord 77 Marne-la-Vallée			06 46 49 17 96 malekbel@yahoo.fr
BELARBI Zaïm Allix	CFDT	77		UD CFDT 15 rue Pajol 77007 MELUN cedex	01 60 59 06 60 contact@cfdt77.fr
BENATTOU Farid	SOLIDAIRES 77	MEAUX	Technicien de maintenance	UD SOLIDAIRES 77 629 Rue d'Egrefin BP 584 77016 MELUN cedex	06 52 49 19 78
BERTHONNEAU Bernard	CGT	77		UL CGT 124 ave. du 8 mai 1945 77290 MITRY MORY	07 68 48 58 11 bernard.cgt@gmail.com
BLANC Valérie	FO	Melun, Fontainebleau et sud 77	Assurance – assistance technique	UD FO 2 Rue de la Varenne 77008 MELUN cedex	01 64 29 22 01 val66blanc@gmail.com
BOLA BOTEMA Nzale	Sans étiquette	77			06 60 50 07 51 nzale78@gmail.com
BOUCHART Michaël	UNSA	77		UD UNSA 2 Rue Saint Louis 77000 MELUN	06 83 75 50 16 ud-77@unsa.org
BOUFFART Pascal	CGT	77		UL CGT 15 Rue Pajol 77000 MELUN	06 66 67 58 88
BOUVELLE Sébastien	CGT	Centre 77	Logistique, commerce	UD CGT 15 rue Pajol 77007 MELUN cedex	06 05 14 92 60 ud@cgt77.fr
BOUZID Moussa	CFTC	77	Catering aérien	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
BURGAUD Nelly	CFTC	77		UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
CAMIER Christelle	FO	77	Assistante commerciale Commerce	UD FO 2 rue de la Varenne 77008 MELUN cedex	06 25 57 01 67 c.camier@wanadoo.fr
CANIKLI Muslim	CFDT	77	Coordonnateur Secteur aérien	UD CFDT 15 Rue Pajol 77007 MELUN cedex	01 60 59 06 60 contact@cfdt77.fr
CARDACI Catherine	CFE-CGC	Moussy-le- neuf (périmètre 20 km)	Douane - Transport logistique	UD CFE-CGC 2 rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 39 00 53 ud77@cfecgc.fr
CARTIER Yves	CFTC	77	Transport	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr

CARVALHO Manuel	Sans étiquette	Nord 77	Transport de marchandises		06 84 33 75 09 m.carvalho@neuf.fr
CATEL Damien	SIT 77	Nord 77	Économe Hôtellerie	SIT 77 5 rue Carnot 77450 ESBLY	06 63 16 73 91
CHAIANEU Vincent	Sans étiquette	77	Distribution		06 14 09 33 84 vincent.chaineau @hotmail.fr
CHANTRE Isabelle	SOLIDAIRES 77	Provins- Montereau- Melun	Responsable de magasin	UD SOLIDAIRES 77- 629 Rue d'Egrefin 77016 MELUN cedex	06 70 91 61 12 chantreisabelle@gmail. com
CHARPENTIER David	SIT 77	77	Assistant restaurant	SIT 77 5 rue Carnot 77450 ESBLY	06 10 05 06 63 david.charpentier.esbly @gmail.com
CHAUVIN Jérôme	CFDT	Sud 77	Aérien	UD CFDT 15 Rue Pajol 77007 MELUN cedex	01 60 59 06 60 contact@cfdt77.fr
CHAUVIN Sébastien	CFDT	77	Commerce	UD CFDT 15 Rue Pajol 77007 MELUN cedex	01 60 59 06 60 contact@cfdt77.fr
CHERIFI Abdelrahim	Sans étiquette	Villeparisis, Mitry-Mory, Claye Souilly, Villevaudé, Annet sur Marne, environs de Meaux	Agent de contrôle - Transports		06 50 48 81 17 syndicat93@gmail.com
CLÉMENT Alain	UNSA	77		UD UNSA 2 Rue Saint Louis 77000 MELUN	06 83 75 50 16 ud-77@unsa.org
COCHE Joël	Sans étiquette	77	Chef de projet		06 27 59 69 69 joelcoche@hotmail.fr
COFFARO-ROYER Christiane	CFTC	77	BTP	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
DARMON Cédric	Sans étiquette	77	Manager Informatique		06 12 24 45 49 cedric.darmon@gmail. com
DARTRON Anthony	CFTC	77	Transport routier	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
DA SILVEIRA Hervé	CFE-CGC	77		UD CFE-CGC 2 rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 39 00 53 ud77@cfecgc.fr

DELAMARE Laetitia	SOLIDAIRES 77	77	Responsable d'équipe - Logistique	UD SOLIDAIRES 77- 629 Rue d'Egrefin 77016 MELUN cedex	06 64 08 12 15 solidaires77@orange.fr
DELAPERRIERE Christine	CFTC	77	Conduite bus - Transport	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
DEVAUSSUZENET Frédéric	SOLIDAIRES 77	77	Adjoint manager - Commerce	UD SOLIDAIRES 77- 629 Rue d'Egrefin 77016 MELUN cedex	07 66 72 89 59
DORVILLE Didier	FO	77	Conducteur de bus	UD FO 2 rue de la Varenne 77008 MELUN cedex	06 11 52 23 49 dorvilledidierconseiller @hotmail.com
DOS SANTOS Jean-Pierre	CFE-CGC	Nord 77	Logistique	UD CFE-CGC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 39 00 53 ud77@cfecgc.fr
DRIEU Guillaume	UNSA	77		UD UNSA 2 Rue Saint Louis 77000 MELUN	06 83 75 50 16 ud-77@unsa.org
DUBOIS Éric	CFTC	77	Industrie	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
DUBONNET Carole	CFTC	77	Secrétaire administrative	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
DUNOY José	CFTC	77	Agent de transit	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
DUONG Ngoc-Ha	CFTC	77	Assistante de direction - Santé	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
DUVAL François Emmanuel	CFDT	Serris, Bussy St-Georges Torcy, Lognes, Pontault- Combault		UD CFDT 15 Rue Pajol 77007 MELUN cedex	01 60 59 06 60 contact@cfdt77.fr
EL HALLA Mohamed	UNSA	77		UD UNSA 2 Rue Saint Louis 77000 MELUN	06 83 75 50 16 ud-77@unsa.org
FEINE Nicolas	CFE-CGC	Fontainebleau		UD CFE-CGC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 39 00 53 ud77@cfecgc.fr
FERNANDEZ Carlos	CFDT	Nord 77		UD CFDT 15 Rue Pajol 77007 MELUN cedex	01 60 59 06 60 contact@cfdt77.fr

FERNANDES DE FREITAS Carlos	FO	Nanteuil-les- Meaux (périphérie 30 km)		UD FO 2 rue de la Varenne 77008 MELUN cedex	01 64 39 78 79 udfo77@orange.fr
FERREIRA Antonio	UNSA	77		UD UNSA 2 Rue Saint Louis 77000 MELUN	06 83 75 50 16 ud-77@unsa.org
FOUMAN AKONO Thierry	Sans étiquette	77	Hôtellerie, restauration - vente		07 52 19 26 11 tfoumann@yahoo.com
FOURCADE Franck	UNSA	77		UD UNSA 2 Rue Saint Louis 77000 MELUN	06 83 75 50 16 ud-77@unsa.org
FOURNIER Denis	CFE-CGC	77	Ingénieur Système et Production - Banque	UD CFE-CGC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 39 00 53 ud77@cfecgc.fr
GABOURG Romain	CFTC	Sud 77	Cadre Médico- social	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
GALLIER Mickaël	UNSA	77		UD UNSA 2 Rue Saint Louis 77000 MELUN	06 83 75 50 16 ud-77@unsa.org
GARNIER Pascal	CFDT	Nord 77	Commercial en communication	UD CFDT 15 Rue Pajol 77007 MELUN cedex	01 60 59 06 60 contact@cfdt77.fr
GIACOMEL Pascal	CGT	Nord 77		UD CGT 15 rue Pajol 77007 MELUN cedex	06 17 73 72 94
GUILHEM William	SIT 77	77	Agent de maîtrise	SIT 77 5 rue Carnot 77450 ESBLY	06 11 56 05 39
GUY Bruno	CFE-CGC	Meaux et alentours	Expert juridique	UD CFE-CGC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 39 00 53 ud77@cfecgc.fr
HAMMADI Mohammed	Sans étiquette	77			06 48 94 18 45 mohammed_hammadi @yahoo.fr
HARDY Julien	SOLIDAIRES 77	77	Responsable secteur - Logistique	UD SOLIDAIRES 77 629 Rue d'Egrefin 77016 MELUN cedex	06 85 53 73 74 hardyjulien85@ outlook.fr
HENDA Abdelhafid	CFTC	77	Commerce	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr

HURTMANS Frédéric	Sans étiquette	Provins, Marne-la-Vallée	Chef de projets Tourisme		06 10 93 75 24 frederic.hurtmans @gmail.com
KASSA Tawfik	CGT	77	Responsable sécurité	UD CGT 15, rue Pajol 77007 MELUN cedex	06 99 84 32 64 tawfik.kassa@yahoo .com
KOCER Alexis	Sans étiquette	77	Rouleur - commerce		06 61 18 41 41
LALLEMAND Joséphine	UNSA	77		UD UNSA 2 Rue Saint Louis 77000 MELUN	06 83 75 50 16 ud-77@unsa.org
LAMINI Perpétue	CGT	77		UL CGT 15 rue Pajol 77000 MELUN	06 68 76 71 36 laminiperpetue@ yahoo.fr
LAMOTTE Fabrice	UNSA	77		UD UNSA 2 Rue Saint Louis 77000 MELUN	06 83 75 50 16 ud-77@unsa.org
LEBLANC Nicolas	CFTC	Sud 77	Dessinateur - Projeteur	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
LE GRAS Catherine	CFTC	77		UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
LETERRIER Bertrand	CFE-CGC	Melun	Informaticien - Banque	UD CFE-CGC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 39 00 53 ud77@cfecgc.fr
LOÏAL Naline	CFDT	Melun et ses environs	Commerce	UD CFDT 15 Rue Pajol 77007 MELUN cedex	01 60 59 06 60 contact@cfdt77.fr
LOPEZ Corinne	CGT	77	Responsable retours et enlèvements – Cosmétique, industrie	UL CGT 15 rue Pajol 77000 MELUN	07 89 89 54 81 lopez.corinette.cl @gmail.com
LUTUMBA Kabila	CFTC	77		UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
MACH Alain	CFE-CGC	Marne-la-Vallée Coulommiers – Meaux – Rebais La fertè- gaucher - Provins	Parc et loisirs, Restauration, hotellerie	UD CFE-CGC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 39 00 53 ud77@cfecgc.fr
MAHI Jamila	CFDT	Nord 77 Centre 77		UD CFDT 15 rue Pajol 77007 MELUN cedex	01 60 59 06 60 contact@cfdt77.fr

MAISONHAUTE Thomas	UNSA	77		UD UNSA 2 Rue Saint Louis 77000 MELUN	06 83 75 50 16 ud-77@unsa.org
MAKHOLOUFI Karine	CGT	77	Chimie	UD CGT 15 rue Pajol 77007 MELUN cedex	06 58 51 74 08 karine.makhloufi77@gmail.com
MALKIC Sébastien	CFDT	Nord 77	Agent de service et d'accueil	UD CFDT 15 Rue Pajol 77007 MELUN cedex	01 60 59 06 60 contact@cfdt77.fr
MALUTAMA Dany	Sans étiquette	77	Serveur - Hôtellerie		06 47 72 77 82 dp.malutama.dany@gmail.com
MAMBO KATAKO Jean	CFTC	77	Logistique	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
MANEAU Eric	Sans étiquette	77, Marne-la- Vallée	Décorateur Agent de maîtrise		06 11 74 53 17 eric.maneau@gmail.com
MARCHAND Maxence	Sans étiquette	Nord 77	Employé de restauration		06 72 04 55 64 chsct.maxence.marchand@gmail.com
MARCOS Maria	CFTC	77	Banques Conseil Assurances	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
MARTINS GONCALVES Manuel	FO	Sud 77	Technicien de maintenance	UD FO 2 rue de la Varenne 77008 MELUN cedex	06 13 59 67 12 mgoncalves.fo@gmail.com
MASROUR Amel	UNSA	77		UD UNSA 2 Rue Saint Louis 77000 MELUN	06 83 75 50 16 ud-77@unsa.org
MATAR Ankou	SOLIDAIRES 77	Meaux –Lizy- sur-Ourcq- Marne-la- Vallée	Opérateur - Logistique	UD SOLIDAIRES 77 629 Rue d'Egrefin 77016 MELUN cedex	06 95 10 38 89
MEKKI Boulbaba	USAPIE	Ouest 77 (entre Villeparisis et melun)	Chef de site – Sécurité privée	USAPIE 14 ave. Gaston Chauvin 93600 AULNAY-SOUS- BOIS	07 68 09 03 04 mb1979@live.fr
MELLAC René	CFE CGC	77		UD CFE-CGC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 39 00 53 ud77@cfecgc.fr

MENETROT Thierry	CFDT	77	Conseiller de vente - Commerce	UD CFDT 15 Rue Pajol 77007 MELUN cedex	01 60 59 06 60 contact@cfdt77.fr
MERCKEL Claude	SOLIDAIRES 77	Coulommiers – La Ferté- Gaucher		UD SOLIDAIRES 77 629 Rue d'Egrefin 77016 MELUN cedex	06 04 41 84 52
MEYER Christophe	CFE-CGC	77	Personnel navigant – Transport aérien	UD CFE-CGC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 39 00 53 ud77@cfecgc.fr
MICHOT Frédéric	CFDT	77	Cuisinier – Parcs de loisirs	UD CFDT 15 Rue Pajol 77007 MELUN cedex	01 60 59 06 60 contact@cfdt77.fr
MIR Abdelmalek	CFDT	77	Transport	UD CFDT 15 Rue Pajol 77007 MELUN cedex	01 60 59 06 60 contact@cfdt77.fr
MOUADINE Abdelmajid	USAP (Union des Syndicats Anti- Précarité)	77	Agent de maîtrise	USAP 26 Rue de la Marne 78800 HOUILLES	06 43 40 34 10 abdelmajidmouadine @hotmail.fr
MOUKTAOUI PEREZ Léa	Sans étiquette	77			07 70 38 85 46 leaperez1967@yahoo.fr
MOUTOT Jean-Luc	CFDT	Melun, Fontainebleau et Sud 77	Chef de secteur commerce - caisse	UD CFDT 15 Rue Pajol 77007 MELUN cedex	01 60 59 06 60 contact@cfdt77.fr
NAZHAOUI Hassan	CFTC	77	Cadre boutique (parc de loisirs)	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
OUBOUYA Aziza	CFTC	77		UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
QUESLATI Abderrazak	CFDT	77	Ingénieur	UD CFDT 15 Rue Pajol 77007 MELUN cedex	01 60 59 06 60 contact@cfdt77.fr
PEREA BARON Carolina	CFTC	77	Audiovisuel	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
PERES Odette	CGT	77	Conseillère clientèle – Commerce et services	UI CGT 1 ave. Molière 77130 MONTEREAU- FAULT-YONNE	06 87 31 99 42 odetteperes.op @gmail.com
PHILIPPE Damien	SOLIDAIRES 77	Sud 77	CSAM – Protection sociale	UD SOLIDAIRES 77 629 Rue d'Egrefin 77016 MELUN cedex	06 79 33 36 14 syndicat.sud77@gmail. com
PIAUD Jean-Michel	CFTC	77	Transport	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr

PICHON Fabrice	CFDT	77	Technicien de maintenance	UD CFDT 15 Rue Pajol 77007 MELUN cedex	01 60 59 06 60 contact@cfdt77.fr
PREUDHOMME Éric	USAP (Union des Syndicats Anti-Précarité)	77	Régulateur	USAP 26 Rue de la Marne 78800 HOUILLES	06 15 49 34 79
PRIN David	CGT	Nord 77	Cariste	UD CGT 15 rue Pajol 77007 MELUN cedex	06 10 52 49 94
QUOY Stephen	Sans étiquette	Nord 77	Manager		06 79 56 62 14 squoy.cs@gmail.com
RAHMOUNI Ghaouti	CFE-CGC	Mitry-Mory, Torcy, Chelles, Dammartin- en-Goële	Ingénieur consultant informatique - ESM	UD CFE-CGC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 39 00 53 ud77@cfecgc.fr
RAOULT Francis	CGT	Nord 77	Éducateur spécialisé – Action sociale	UD CGT 15 rue Pajol 770007 MELUN cedex	06 31 62 93 38
RATIER Laure	CFTC	77	Administratif	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
REPISO Vincent	FO	Nord 77	Contrôleur qualité Sécurité	UD FO 2 rue de la Varenne 77008 MELUN cedex	06 58 87 53 09 vincentrepiso@gmail. com
SACKO Maoula	FO	Réau Moissy- Cramayel	Gestionnaire de stock Logistique	UD FO 2 rue de la Varenne 77008 MELUN cedex	07 69 18 73 33 maoulasacko@yahoo. fr
SAJI Abdelhafid	USAP (Union des Syndicats Anti-Précarité)	77	Agent de maintenance	USAP 26 Rue de la Marne 78800 HOUILLES	06 26 60 67 36 joachim- arnaud@wanadoo.fr
SAUNIER Thierry	FO	Sud 77	Agent de maîtrise industrie pharmaceutique	UD FO 2 rue de la Varenne 77008 MELUN cedex	07 81 30 98 05 saunier.thierry.idf@ gmail.com
SEPE ZADI François	CFTC	77		UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
SIMRICK Salmabee	UNSA	77		UD UNSA 2 Rue Saint Louis 77000 MELUN	06 83 75 50 16 ud-77@unsa.org
TALL Meryam	CFE-CGC	77	Directrice de magasin	UD CFE-CGC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 39 00 53 ud77@cfecgc.fr

TENAUD Franck	CGT	77	Secteur médico-social	UD CGT 15 rue Pajol 77007 MELUN cedex	01 64 14 26 77 udcgt77@wanadoo.fr
THÉRY David	CFTC	77		UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr
VAN DE VELDE Daniel	FO	77		UD FO 2 rue de la Varenne 77008 MELUN cedex	06 79 62 76 17 van-de-velde@wanadoo.fr
VERGÉ Catherine	CFDT	Nord 77		UD CFDT 15 Rue Pajol 77007 MELUN cedex	01 60 59 06 60 contact@cfdt77.fr
VERHAEGHE Barbara	Sans étiquette	77	Référente Pôle accueil		06 68 32 89 62 bvbarbara@free.fr
VILI GAFOULA Clairy	UNSA	77		UD UNSA 2 Rue Saint Louis 77000 MELUN	06 83 75 50 16 ud-77@unsa.org
ZEGHOUDI Omar	SOLIDAIRES 77	77		UD SOLIDAIRES 77 629 Rue d'Egrefin 77016 MELUN cedex	06 49 80 06 65 o.zeghoudi@gmail.com
ZIGH Mohamed	CGT	Est 77	Chauffeur poids lourds	UL CGT 124 ave. du 8 mai 1945 77290 MITRY MORY	06 14 70 71 40 momozgh9@gmail.com
ZOUBIR Nosredine	UNSA	77		UD UNSA 2 Rue Saint Louis 77000 MELUN	06 83 75 50 16 ud-77@unsa.org
ZREOUIL Boujemaa	CFTC	77	Conducteur de bus - Transport	UD CFTC 2 Rue de la Varenne 77000 MELUN	01 64 37 67 90 udcftc77@cftc77.fr

►►► Qui sont les conseillers du salarié ?

- Les conseillers du salarié sont des personnes **bénévoles** , qui ont été désignées par le préfet du département pour assister et conseiller **gratuitement** les salariés, sur leur demande, au cours de l'entretien préalable au licenciement, en l'absence de représentants du personnel dans l'entreprise.
- Ce sont des hommes et des femmes, en activité ou en retraite, issus de toutes les catégories socio-professionnelles, dont la candidature aux fonctions de conseiller du salarié a été retenue en considération de leur expérience des relations professionnelles et de leurs connaissances du droit du travail.
- Ils sont souvent adhérents à une organisation syndicale représentative des salariés, mais pas nécessairement.
- Leur éventuelle appartenance syndicale est obligatoirement mentionnée sur la liste départementale des conseillers du salarié.
- Les conseillers du salarié sont investis d'un mandat d'une durée de trois ans, reconductible. ■

►►► Quel est le rôle du conseiller du salarié ?

- Le conseiller du salarié a un rôle d'assistance et de conseil du salarié **lors de l'entretien préalable au licenciement** .
- L'action du conseiller du salarié a donc pour objectif exclusif :
 - >> d'aider le salarié menacé de licenciement à organiser la défense de ses intérêts en vue de l'entretien préalable auquel il est convoqué,
 - >> de lui apporter un soutien actif lors de cet entretien.
- Le conseiller du salarié, au travers de sa mission d'assistance et de conseil, remplit également un rôle de **conciliateur et de témoin** .
- Il n'est, par contre, ni un **juge** , ni un **agent de contrôle** .
- Il n'a pas non plus la qualité de mandataire, c'est-à-dire qu'il ne peut représenter le salarié lors de l'entretien préalable en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, ou accomplir des démarches à sa place.
- Le conseiller du salarié n'est doté d'aucun pouvoir particulier, autre que celui d'assister et de conseiller le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement. ■

►►► Quand intervient le conseiller du salarié ?

- Le conseiller du salarié intervient seulement dans le cadre de l'entretien préalable à une éventuelle mesure de licenciement, c'est-à-dire lors de la **phase de conciliation d'une procédure de licenciement** .
- Il ne peut donc assister le salarié convoqué à un entretien préalable à une **sanction disciplinaire autre que le licenciement** .
- Pas plus qu'il n'est autorisé à intervenir lors de l'entretien préalable à la **rupture anticipée, pour faute grave du salarié, d'un contrat de travail à durée déterminée** .
- Il n'entre pas non plus dans les attributions du conseiller du salarié de prêter assistance et prodiguer des conseils **au-delà de l'entretien préalable** , sauf pour fournir un éventuel témoignage en justice à la demande du salarié.
- Rupture conventionnelle. Cette modalité de rupture du contrat de travail permet également au salarié de se faire assister, en l'absence de représentants du personnel dans l'entreprise (article L1237-12 du Code du travail). ■

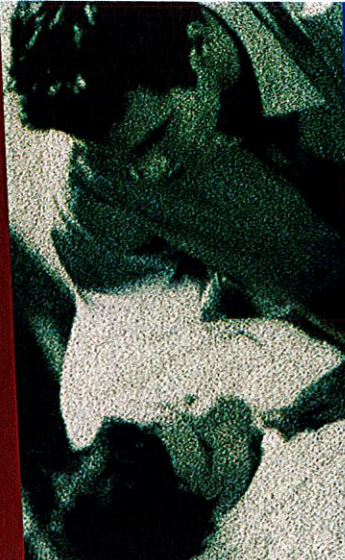
►►► Qui peut bénéficier de l'assistance du conseiller du salarié ?

- Tout salarié, quelle que soit son ancienneté, appartenant à une entreprise dépourvue d'institutions représentatives du personnel peut, s'il est convoqué par son employeur à un entretien préalable à une éventuelle mesure de licenciement, recourir, s'il le désire, aux services d'un conseiller du salarié pour l'assister et le conseiller lors de cet entretien.
- Pour pouvoir bénéficier de l'assistance d'un conseiller du salarié, il faut donc que le salarié soit employé dans une **entreprise** qui ne possède ni **délégués du personnel** , ni **comité d'entreprise** , ni **délégués syndicaux** , ni **comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** .
- Les employés de maison qui, par définition, sont employés par un particulier et non par une entreprise, ne peuvent pas, par conséquent, faire appel à un conseiller du salarié.
- Le recours au conseiller du salarié est **facultatif** et ne prive pas le salarié du droit de préférer être assisté par un de ses collègues volontaires, voire de ne pas se faire assister. ■
- Où trouver un conseiller du salarié ?
 - Les conseillers du salarié sont inscrits sur une **liste départementale** , tenue à la disposition du public :
 - >> dans les préfectures,
 - >> dans toutes les mairies,
 - >> dans chaque section d'inspection du travail.
 - Le conseiller du salarié possède une **compétence territoriale** s'étendant à l'ensemble du département dans lequel il est nommé.
 - Il ne peut intervenir qu'en faveur d'un salarié qui est convoqué à un entretien préalable devant se dérouler en un lieu situé à l'intérieur de ce département. ■

le conseiller du salarié



une assistance offerte aux salariés des entreprises dépourvues d'institutions représentatives du personnel qui sont convoqués à un entretien préalable au licenciement



Janvier 2009

►►► Comment se faire assister par un conseiller du salarié ?

- Le salarié, convoqué à un entretien préalable au licenciement, choisit librement un conseiller du salarié sur la liste du département où aura lieu l'entretien.
- Le salarié se met directement en relation avec le conseiller choisi et lui communique la date, l'heure et le lieu de l'entretien.
- Le conseiller qui a été sollicité prévient dans les plus brefs délais le salarié de sa participation ou de son indisponibilité.
- En cas d'impossibilité pour le conseiller choisi de se rendre à l'entretien, le salarié doit alors faire appel à un autre conseiller de son choix.

Le salarié qui fait appel à un conseiller du salarié est tenu d'informer son employeur dès qu'il a l'assurance de recevoir l'assistance demandée, c'est-à-dire dès que le conseiller du salarié lui confirme sa venue à l'entretien. ■

►►► Les conseillers du salarié rendent un service totalement gratuit aux salariés qu'ils assistent et conseillent.

Leur intervention ne peut, en aucun cas, donner lieu à une quelconque contrepartie, notamment pécuniaire. ◀◀◀

►►► Quelles sont les obligations du conseiller du salarié ?

- Les conseillers du salarié sont soumis au secret professionnel pour toutes les questions relatives au secret de fabrication.
- Ils sont également tenus à une obligation de discrétion à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel et données comme telles par le chef d'entreprise ou son représentant. ■

►►► L'employeur peut-il s'opposer à la présence du conseiller du salarié ?

- La faculté pour le salarié de se faire assister, au cours de l'entretien préalable à son éventuel licenciement, par un conseiller du salarié, constitue un droit instauré par la loi (uniquement pour les salariés des entreprises dépourvues d'institutions représentatives du personnel, voir au dos).

- L'employeur ou son représentant ne peut légalement s'opposer à la présence, lors de l'entretien préalable, du conseiller du salarié choisi par le salarié convoqué.

Tout comportement qui entraverait l'exercice régulier des fonctions du conseiller du salarié serait passible d'une peine d'emprisonnement d'un an et/ou d'une amende de 3.750 €. ■

►►► Le conseiller du salarié peut-il témoigner en justice ?

- Le conseiller du salarié constitue un témoin direct du déroulement de l'entretien.
- Il peut donc être appelé à témoigner devant le Conseil de prud'hommes, à la condition que son témoignage ne porte pas sur des faits couverts par le secret professionnel.
- Par ailleurs, le conseiller du salarié peut éventuellement établir un compte rendu de l'entretien préalable.
- Cependant, ce compte rendu n'aura de valeur que s'il est signé à la fois par l'employeur ou son représentant et le salarié concerné. ■

- Références :
 - > loi n°89-549 du 2 août 1989
 - > loi n°91-72 du 18 janvier 1991

- Code du travail :
 - > article L 1232-7 et suivants.
 - > article D 1232-4 et suivants.
 - > article L 1238-1. ■